

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 23 OCTOBRE 2024



Le Parti
socialiste



SÉNATRICES & SÉNATEURS
SOCIALISTES,
ÉCOLOGISTES & RÉPUBLICAINS

SOCIALISTES
ASSEMBLÉE NATIONALE

NOUVELLE-CALÉDONIE : GRÂCE AUX SOCIALISTES, LE SÉNAT VOTE POUR LE REPORT DES ÉLECTIONS PROVINCIALES

Les socialistes se réjouissent de l'adoption à l'unanimité de la proposition de loi organique des sénatrices et sénateurs du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain (SER), visant à reporter les élections provinciales en Nouvelle-Calédonie. Un report indispensable pour retrouver les conditions de la reconstruction et d'un dialogue apaisé.

Depuis plusieurs mois, **la Nouvelle-Calédonie est plongée dans un chaos absolu**. En cause, le précédent gouvernement, qui a souhaité passer en force sur un sujet qui aurait nécessité de prendre le temps de la discussion : le dégel du corps électoral sur ce territoire.

Des mois d'émeutes ont causé 2,2 milliards d'euros de dégâts et mis 25 000 salariés au chômage. Surtout, 13 personnes sont décédées en lien direct avec les émeutes.

Aujourd'hui encore, les Néo-calédoniens sont impactés par cette crise dans leur vie quotidienne.

Dans ce contexte, **il était matériellement et politiquement impossible d'organiser un scrutin** pour le renouvellement général des membres du congrès et des assemblées de province d'ici le 15 décembre prochain, délai initialement prévu.

Lors de sa déclaration de politique générale, le Premier ministre a annoncé qu'il souhaitait reporter ces élections. Une décision salutaire, enfin, alors que le gouvernement précédent restait sourd aux alertes des parlementaires socialistes et s'entêtait dans une démarche de blocage mortifère pour le Caillou.

Pour reporter les élections, **le gouvernement n'avait pas d'autre choix que de s'appuyer sur la proposition de loi organique portée par le groupe SER**, visant à reporter ces élections au plus tard le 30 novembre 2025. Patrick Kanner, sénateur du Nord et président du groupe SER, et Corinne Narassiguin, sénatrice de la Seine-Saint-Denis, étaient respectivement auteur et co-rapporteuse du texte au Sénat, Arthur Delaporte, député du Calvados, sera co-rapporteur à l'Assemblée Nationale.

Nous nous réjouissons de l'adoption de notre proposition de loi organique par le Sénat. Le report des élections est indispensable pour permettre la reconstruction et le retour à un dialogue apaisé. Les députées et députés socialistes et apparentés seront mobilisés pour une adoption large et rapide de ce texte d'intérêt général.



parti-socialiste.fr